



**Union Régionale FO des Cheminots de Paris Nord**

*En avant les revendications !*

## **Infrapôle Paris Nord**

QUE LES CHOSES  
SOIENT CLAIRES

Le secrétaire du CHS-CT décide, au nom du CHS-CT de Paris Nord, de répondre à une information faite par FO sur les vêtements de travail.

**Il est donc, à lui seul, le CHS-CT, Les autres membres n'ayant pas signé le document !!!!**

Nous n'avons pas pour habitude de polémiquer mais une mise au point s'impose.

Oui FO n'a qu'un seul membre dans ce CHS-CT.

Oui à FO nous pensions, à tort, qu'au CHS-CT de Paris Nord nous avons trouvé une certaine unité syndicale pour défendre vos revendications et c'est d'ailleurs pour cela que dans notre dernière information nous faisons l'éloge de ce CHS-CT.

Alors, oui on peut nous reprocher d'avoir été naïfs de penser que vos intérêts étaient plus forts que les appareils de certaines OS.

Oui le membre FO, unique, dans ce CHS-CT pensait que la parole donnée valait une validation.

Lorsque FO propose au CHS-CT de Paris Nord de valider le retour chez le fournisseur de vêtements de travail, le secrétaire propose de lui-même de ne pas donner ses autres solutions car, selon ses propres termes, 90% des agents sont demandeurs pour un retour chez le fournisseur.

Non FO n'impose pas ce retour chez le fournisseur, et d'ailleurs comment le pourrait-il ?

Ce sont vos signatures sur une pétition, que nous avons transmis à la direction !!!

Non FO n'impose pas un fournisseur en particulier, et d'ailleurs comment le pourrait-il ?

Seule la direction a le pouvoir de décision !!!

Oui FO propose que les agents puissent choisir, eux-mêmes ce qu'ils préfèrent.

Ou la commande sur catalogue ; ou le retour chez le fournisseur ; ou même une autre solution qui vous convient.

Pour ce qui est de chercher à faire de l'électoratisme, le secrétaire du CHS-CT de Paris Nord paraît oublier qu'on sort des élections et que les prochaines sont dans 3 ans !!!

Concernant la leçon de démocratie, nous voudrions juste rappeler au secrétaire de ce CHS-CT que c'est son OS, accompagnée de ces 3 autres amis qui ont évincé FO, pourtant 2<sup>ème</sup> OS avec 23% des suffrages sur Paris Nord, dans toutes les

instances du CER de Paris Nord, qui pourtant lui revenaient de droit, en allant au-delà de la loi sur la représentativité.

C'est cette OS qui a refusé à une autre, un siège dans un autre CHS-CT de l'INFRAPÔLE, niant ainsi un accord datant de 1996.

D'ailleurs ce jour là, lors de la désignation de ce CHSCT, nous FO aurions pu nous attribuer tous les sièges car les mandataires de cette OS étaient tout simplement absent par oubli.

Pourtant nous ne l'avons pas fait, mais nous les avons appelés pour qu'ils viennent installer ce CHSCT en toute démocratie et respect de l'accord signé au niveau régional.

Que dire de l'attitude de cette OS qui refuse de siéger en DP parce qu'elle n'est pas assise en face de la direction, dixit leur tract ?

ECT, ETC....

**ALORS QUAND ON VEUT VENDRE DE LA DEMOCRATIE, IL FAUT AU MOINS AVOIR UN ECHANTILLON SUR SOI !!!!!**

- Nous tenons, malgré tout, à faire remarquer, que dans le domaine des vêtements de travail, la direction a donné la possibilité aux différents CHS-CT de l'établissement de valider le retour chez un fournisseur pour les cheminots qui le désirent

- Il semble donc qu'après un sérieux recadrage du secteur régional de cette OS et la complicité d'une autre représentée au CHS-CT de Paris Nord, cette option soit compromise.

A FO nous continuons à penser et à dénoncer que ces OS sont plus prompts à combattre vos revendications présentées par FO qu'à les défendre.

**CHACUN RECOLTERA LE FRUIT DE SON TRAVAIL EN TEMPS VOULU !!!**

En attendant nous continuerons à défendre vos revendications et seulement vos revendications, par tous les moyens à notre disposition.

Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes à votre disposition.